



## ÉDITO

En 2023, la Municipalité a créé une nouvelle offre de séjours pour permettre aux enfants de partir en vacances, découvrir de nouveaux environnements, tout en liant patrimoine culturelle, découverte et activité sportive.

Cette année, la reconduction de cette offre avec deux mini-séjours dédiés au public élémentaire et inscrit sur nos accueils périscolaires, témoigne de notre volonté à pérenniser les projets en direction des enfants de la ville, en lien avec notre projet éducatif territorial (PEDT), auquel participe l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.

Avec pour objectif de développer l'autonomie des enfants et de favoriser leur épanouissement, ces deux mini-séjours au Domaine des Roches de Dieppe (76) et à l'île de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines seront deux des nombreux temps forts de l'été préparés par nos Accueils de Loisirs. Alors souhaitons de très belles vacances estivales aux jeunes tabernaciens qui partiront cet été et surtout reviendront avec de magnifiques souvenirs !

### Florence PORTELLI

Maire de Taverny  
Vice-présidente de la Région Île-de-France

### Nicolas KOWBASIUK

Adjoint au Maire délégué à l'Éducation,  
au Périscolaire et à la Petite enfance

6/11 ANS

## DOMAINE DES ROCHES DIEPPE



Situé au cœur de Dieppe, le domaine des Roches, dans son parc arboré protégé d'1,6 ha et ses vues imprenables sur la ville en font un lieu unique où séjourner.

**Vos enfants seront hébergés dans un logement mis à disposition en pension complète.**

### ACTIVITÉS PROGRAMMÉES

- randonnée vélo
- plage
- activité nautique
- animations proposées par l'équipe
- veillées



© DOMAINE DES ROCHES

## L'ÎLE DE LOISIRS DE SAINT-QUENTIN DU 12 AU 14 AOÛT

4/6 ANS

Bénéficiant d'un cadre exceptionnel, cette terre d'aventures, d'émotions et de découvertes offre un panel d'activités.

**Les enfants seront hébergés en pension complète au plus proche de la nature.**



### ACTIVITÉS PROGRAMMÉES

- randonnée vélo
- visite de la ferme
- animations proposées par l'équipe
- jeux d'eau
- veillées



## Modalités d'inscription



**Pré-inscription du 17 au 30 mai 2024 : auprès du service Accueil de la Direction de l'Action Éducative ou via la messagerie du Portail Famille.**

- Tenue d'une commission à l'issue de la période de pré-inscriptions, si le nombre de pré-inscriptions dépasse le nombre de places disponibles (20 places pour le séjour de juillet et 12 places en août).
- Courrier-réponse à toutes les familles qui ont procédé à une pré-inscription pour valider ou non l'inscription, dans les 5 jours suivant la fin de la période de pré-inscription.
- Vérification du matériel des enfants et test de maîtrise du vélo.
- Participation à la réunion d'information (date communiquée ultérieurement).

## Conditions d'accès

- Dossier périscolaire de l'année en cours 23/24 (en ligne) complet et validé par la DAE.
  - Carnet de vaccinations à jour et validé.
  - Être à jour du paiement des activités périscolaires
- > **Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés**

# Coût des mini-séjours d'été - 2024



3 jours au tarif de l'accueil de loisirs\*

+ 2 nuits (100 € pour 1 enfant ou 80 € à partir de 2 enfants)



Tranche tarifaire	Coût des 3 jours d'accueils de loisirs	Coût total avec nuitées par enfant pour 1 enfant	Coût total avec nuitées par enfant à partir de 2 enfants
T1	21,30 €	121,30 €	101,30 €
T2	22,89 €	122,89 €	102,89 €
T3	26,76 €	126,76 €	106,76 €
T4	41,67 €	141,67 €	121,67 €
T5	45,78 €	145,78 €	125,78 €
T6	60,93 €	160,93 €	140,93 €
T7	63,42 €	163,42 €	143,42 €
EXT 1	99,15 €	199,15 €	179,15 €
EXT 2	140,58 €	240,58 €	220,58 €

\* Le paiement s'effectuera à la fin du mois (sur la facture avec l'ensemble des activités du mois de juillet ou août selon le séjour).



## RENSEIGNEMENTS ET PRÉ-INSCRIPTIONS

Direction de l'Action éducative

01 30 40 50 90 - Réservations via la messagerie du Portail Famille

Conditions d'inscription sur [www.ville-taverny.fr](http://www.ville-taverny.fr)

